

DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROSPECTIVE : LES LIMITES D'UN CONCEPT

ARIANE Houria

Departement d'architecture et de l'urbanisme
Universite Mentouri Constantine, Algérie

Reçu le 12/05/10– Accepté le 18/04/2011

Résumé

Abordé selon une optique prospectiviste, le développement durable en tant que concept du millénaire manifeste quelques insuffisances dans son fond.

L'environnement constitue le noyau dur du développement durable et de ce fait, il devient le matériau appelé à être sculpté ou remodelé par les empreintes de l'homme en vue d'usages futurs.

C'est ainsi que le développement durable doit être re-ciblé dans sa présentation, ses attributs, ses enjeux, et principalement le dosage relatif à ses fondements (entre l'environnemental, le social et l'économique).

Entre les contradictions et les extensions soulevées par sa dénomination, se suggèrent des correctifs imminents qui, essentiellement démarrent de la conscience écologique récente.

Mots clés: Développement durable, environnement, prospective, écologie, futur.

Abstract

In a prospective approach, the sustainable development, as a concept of millenium, has shown some insufficiency, related to its fundamental issues. In that point of view, the environmental aspect, being the core of the concept, has to be reviewed for future uses, taking into account the man made impact.

In addition, sustainable development has to focus on the environmental, the economical and social aspect and more importantly on the imput of its basic pillars.

All new ideas and their contradiction about this concept, developed by the recent ecological consciousness, need to be challenged though the development of further corrections and new approach.

Keywords: Sustainable development, environment, ecology, future.

ملخص

من منظور توقعي مستقبلي، التنمية المستدامة كمفهوم الألفية يوضح بعض أوجه العجز في طبياته و أعماقه. البيئة هي جوهر التنمية المستدامة، التوقع بهذا يصبح من المواد اللازمة لإعادة التشكيل و النحت بواسطة آثار بشرية لاستخدامها في المستقبل. ولهذا يجب إعادة توجيه التنمية المستدامة فيما يخص عرضها، خصائصها قضايها، و لا سيما القياسات المتعلقة بأسسها القوية أي (بين البيئة و الاجتماع و الاقتصاد). و من بين التناقضات و الملحقات الناشئة عن اسمها، بات وشيكا اقتراح إصلاحات تبدأ أساسا من الوعي البيئي الحالي.

الكلمات المفتاحية: التنمية المستدامة، البيئة، التوقع، الايكولوجية، المستقبل.

Introduction

La planète est affichée comme menacée, la médiatisation de cela suscite angoisses et peurs, et à côté de tout cette confusion, une ambition, une perversité :

LE DEVELOPPEMENT DURABLE qui en soit est éloquent...mais peut-on penser à qualifier le développement quand des populations cherchent seulement le développement dans sa signification d'amélioration et qu'elles sont à la limite de la motivation de survie ?

Et commencent alors des formes de « dérobade », ceux qui fuient vers des adjectifs subtilisés à d'autres langues, « sustainable », d'autres vers des compléments pas très explicites, tels que « vivable », « viable », « écodéveloppement », « croissance durable », « rentable », « profitable », « équitable » et d'autres vers des jugements relatifs, un « pseudo-concept » une « langue de bois politiquement correcte » ou encore une « pure rhétorique » ...

Ce sont là des confusions diverses faisant germer des interprétations diverses et mettant en face de difficultés diverses.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». [1]

Trois domaines dont la combinatoire sied à l'actualité mais tous les trois aussi hégémoniques l'un que l'autre, c'est ainsi que la dérobade citée plus haut s'en va vers des dosages variables, chacun selon la tendance du moment, du lieu, du cadre de l'injection de la dose...

Le développement durable assemble concurrentement trois variables fondamentales (L'équité sociale, la prudence environnementale et l'efficacité économique), mais il incite à en finir avec l'ère de « produire plus » pour s'engager dans celle de « produire mieux » et ceci de manière contextualisée et consciente.

« Le développement durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique et le social et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles : c'est un développement, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité » [2].

D'ailleurs, il est plus honnête de présenter ce développement durable ainsi, avec des dosages variables, vu que l'équilibre, l'harmonie qui sous-tend l'universelle définition ne peut avoir lieu...c'est à la limite du fantasme.

Cet article tente :

- Un décryptage des exigences environnementales, à travers l'émergence du nouveau paradigme du développement durable, après avoir systématisé certains enjeux sociaux et scientifiques relatifs à celui-ci.

- Un éclairage prospectif sur l'évolution du rapport de l'homme à son environnement (au cœur de la problématique du développement durable) et de sa qualité environnementale qui doit rechercher d'autres indicateurs d'évaluation.

Cependant dans la définition du développement durable, il est établi un compromis entre le développement durable et l'environnement (qui est pourtant une de ses composantes) dû à cet aspect vague sur les degrés d'attention que l'on doit porter à chacun des trois domaines-fondements du développement durable.

« L'environnement se trouve assiégé. Faute d'amorcer de profonds changements à court et à long terme, le développement durable demeurera une chimère perdue dans la brume d'un horizon lointain. Le développement durable appelle une démarche équilibrée. Les trois piliers sur lesquels il repose-le pilier social, le pilier économique et le pilier environnemental-sont interdépendants et essentiels au même titre. Si l'on en néglige un, et c'est très souvent le cas du pilier environnemental, non seulement on pêche par courte vue mais on se retrouve dans une impasse. Dans sa chute, le pilier environnemental entraînera les deux autres piliers du développement durable, deux piliers d'aspect plus charismatique auxquels les décideurs partent dans le monde sont particulièrement attentifs » [3].

Ne serions-nous pas encore plus honnêtes d'avouer que vis-à-vis de ces trois piliers du développement durable (**figure 1**) (qui du reste ont toujours existé), le vivable et le viable tant recherchés interpellent doublement la précaution vis-à-vis de l'environnement ?



Figure 1 : Les trois piliers du développement durable.
Source : <http://www.electricite-verte.com/base-de-connaissances/définition-du-developpement-durable.html>

C'est comme si l'économie en commandant des décisions, des choix, commandait aussi des sociétés en crise mais sur une toile de fond agissait avec précaution vis-à-vis de la situation environnementale. Le tout réfléchi dans une dimension temporelle.

Notre point de convergence et raisonnement, serait que le développement durable, nous réussirait mieux si notre honnêteté pousserait l'état de fait jusqu'à déclarer que l'environnement n'est pas un pilier du développement durable mais plutôt sa toile de fond.

Notons toutefois que l'environnement est une préoccupation universelle qui concerne tous les domaines de notre vie et « protéger l'environnement » est l'une des clauses essentielles d'une vie meilleure pour les populations.

La question de l'environnement est au centre de tous nos soucis environnementaux, qu'il s'agisse des changements climatiques, des innovations énergétiques et de la salubrité de l'air, de la gestion des forêts, de l'eau douce et des déchets.

Cependant tous ces phénomènes ne soient pas nouveaux, c'est juste que le concept de l'environnement connaît un regain d'intérêt ces dernières années suite aux multiples problèmes environnementaux qui se déclinent et qui affligent le monde contemporain:

A la tête, le réchauffement climatique, la perte de la diversité biologique, la pollution sous toutes ses formes, la dégradation des habitats et des écosystèmes.

Si nous n'en sommes qu'au début de ce regain d'intérêt faisons un exercice de prospective qui mettrait en exergue un éventuel état futur et traduisons ceci par ce qui pourrait être un futur possible de ce développement durable.

L'environnement de l'homme est ici pris dans sa connotation de discipline globale, il est l'ensemble des

milieux naturels ou artificiels où celui-ci s'est installé,

qu'il exploite et aménage et qui reste tributaire de la préservation et du fonctionnement optimum des éléments le constituant. Cette notion, serait-elle appelée à évoluer avec le temps ?

« A notre époque, l'environnement est perçu comme une matière à sculpter, un territoire à structurer, à ménager. Cette conception dérive d'une approche prométhéenne visant à affirmer la domination de l'homme sur la nature. Face aux discours d'une écologie radicale souvent naïve et antihumaniste, l'approche instrumentale et cartésienne de l'environnement paraît naturelle, fondée en raison et totalement adaptée aux nécessités économiques, industrielles, commerciales et financières de notre temps » [4].

Cela étant, l'on s'interroge sans relâche sur la qualité de notre environnement que l'homme détériore inexorablement dans notre civilisation contemporaine. C'est justement à propos de cette préoccupation, qui revient à réguler les interventions de l'homme que toutes les discussions, rencontres et sommets insistent sur la prise en compte des questions environnementales lors des analyses et synthèses de

projets ou de programmes. Au préalable la conférence des Nations Unies de Stockholm (1972), puis la mise en place de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1983), ensuite le Sommet de la Terre de Rio (1992), celui de Johannesburg (2002) jusqu'à au sommet de Copenhague en décembre 2009.

D'un autre côté, cet emprunt fait aux générations futures, qui est la planète terre et qui doit leur retourner viable et vivable, doit susciter en nous une interpellation pour une anticipation, plus même une prospective quant à cet état environnemental, d'enjeux, de menaces pour léguer un futur de l'homme et de la planète sans empreinte écologique démesurée.

Si l'on s'est accommodé aux problèmes que l'on peut qualifier d'« anciens », ceux là perdurent ; mais en plus se manifestent d'autres difficultés au fur et à mesure que l'apport prélevé sur les ressources à la fois, se raréfie et se renchérit. Sans avoir recours à un raisonnement à l'évidence, et quand bien même nous nous le permettons, l'environnement est un élément-clé parmi plusieurs qui esquissent une avancée en faveur de la durabilité et aussi une approche de l'usage rationnel des ressources des écosystèmes spécifiques.

La démarche pour un tel phénomène est inévitablement la prospective. Elle reste le meilleur moyen d'opposer des exemples illustratifs avec une réalité sur terrain, ajouté à cela certaines évidences acquises peuvent se confirmer ou s'infirmer tout en amendant dans la compréhension du phénomène.

Lorsqu'en plus un grand visionnaire de l'écologie, bienveillant en économie comme en politique ou en culture, rapproche l'écologie à l'économie :

« ...de l'écologie politique un précurseur, Bertrand De Jouvenel, dont la volonté de concilier économie politique et écologie, en fait un ancêtre méconnu du développement durable » [5].

C'est en bon prospectiviste qu'il abonde, qu'il introduit dans le même sens des idées, la notion d'« écologie politique » car il a tôt compris que la gestion de l'environnement relevait bien de la politique et il s'est affirmé là-dessus, promoteur de la prospective.

« Pour la prospective, la conséquence directe de l'omniprésence de cette incertitude est de transformer la problématique de l'environnement en problématique du risque : traiter le doute comme un élément positif pour la décision... Il s'agit moins finalement d'apporter des connaissances toutes faites que d'aider à clarifier les avantages et les inconvénients des différentes stratégies envisageables face à l'incertitude et la controverse scientifique » [6].

La société et l'environnement co-évoluant en même temps, plusieurs disciplines se doivent de coopérer afin que des études pluridisciplinaires soient articulées aux études rétrospectives et actuelles et permettent de saisir les dynamiques environnementales futures. Selon cette optique, un certain nombre de variables paramétrables ont été les bases sur lesquelles les divers scénarii ont été édifiés, car selon des dosages variés de ces variables ou de leurs tendances, les futurs possibles vont se révéler.

A la croisée d'une prospective générale et des sciences de l'environnement, une prospective qui peut être qualifiée d'environnementale, devient l'approche incontournable, actualité exige :

« *Le terme désigne aujourd'hui une réflexion sur l'évolution future des systèmes naturels et sociaux qui constituent un enjeu pour le débat public* » [7].

Il s'agit d'avoir un regard tourné vers l'avenir, qui nous permettra de déduire les conséquences possibles de nos actions ou de notre inaction d'aujourd'hui vis-à-vis de cet environnement.

Elle (la prospective) se déploie sous formes de scénarii possibles et ambitionne de construire des représentations des futurs possibles et des itinéraires qui y mènent. Soit dit, que l'objectif de ces représentations et de faire ressortir les tendances lourdes de l'environnement. Cette méthode des scénarii, déduite des points de vue croisés d'experts, a l'avantage de ne pas décrire un futur mais plusieurs futurs possibles. Tout en prenant en considération tout élément perturbateur en cours de route, cette méthode anticipe sur la survenue de toute opportunité et permet de la saisir à temps. Le scénario étant :

« *Un ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation origine à la situation future* » [8].

Qu'ils soient exploratoires (partant des tendances passées et présentes et conduisant à des futurs vraisemblables), ou d'anticipation (d'anticipation ou normatifs : construits à partir d'images alternatives du futur, ils pourront être souhaités ou au contraire redoutés)[9], ils dévoilent les signes précurseurs de difficulté ou de rupture. Ils font gagner du temps par leur anticipation.

Les paramètres susceptibles d'influer ces scénarii valent entre les données en matière de population (aspects démographiques), les aspects économiques, puis technologiques pour finalement interpeler les pouvoirs politiques.

Bien sûr, il ne faut pas perdre de vue que le monde est sous la sellette de certains phénomènes que nous ne pouvons ignorer, tels que la mondialisation, avec sa notion de flux, affectée aux marchandises, aux humains, à l'argent, à l'information et aux technologies diverses ; le changement climatique, et tout ce que cela entraîne comme diversités biologiques menacées ; l'activité humaine en matière d'urbanisation qui en soit est une grande pollution... Ces facettes appelées à s'entrecouper dégagent les options suivantes :

- **Scénario (1)** : Sous couvert de l'économie, ce scénario est censé apporter une grande satisfaction des besoins humains. Il s'agit d'étendre une financiarisation à divers biens de consommation.

L'économie est de mise maximale, il prend le dessus sur l'action sociale et politique et la globalisation des échanges et des économies est la bienvenue car elle a au moins la vertu de disperser le développement économique au-delà de certains pays.

L'on mise sur la mondialisation pour engendrer des richesses et inventer de nouveaux moyens de subsistance, cependant on ne les garantit pas, car la population augmente même si les personnes qui souffrent de la faim, du chômage et des conditions de vies précaires diminuent. Si les collectivités sont ainsi soutenues dans tout ce qui est controverses socio- environnementales, (que cela soit pour s'assurer contre leur manifestation, ou pour remédier aux désagréments causés), les pouvoirs étatiques se reconnaissent inopérants et restreints au silence obligé vu que les impératifs économiques balaisent tout sur leur chemin et la propagation des infrastructures nécessaires réduisent l'espace vital saint.

Selon cette optique, soustraire le politique revient à ne plus se permettre de lois de restrictions (réduction de gaz à effets de serre, limitation d'actions à effets polluant dans certaines zones...) ce qui en soit entrave le développement durable.

Ce scénario économique pur appelle l'usage abusif des ressources naturelles (prélèvement sur ressources hydriques, dégradation des sols..., et puise sans souci pour les énergies. Autres entraves pour l'environnement.

- **Scénario (2)** : Sous l'égide des lois, des dispositions politiques concilient entre « rehausser le niveau de vie » et « défendre l'environnement » pour parvenir à des objectifs socio-économiques satisfaisants.

Pour ce faire, les cadres réglementaires sont les bienvenus, d'autant qu'ils s'insèrent dans des processus de planification et sont présentés aux collectivités comme préoccupations majeures...Elles sont très souvent contournées pour être utilisées à des fins restrictives ce qui fait perdre de leur efficacité, les politiciens s'en faisant souvent des façades, des tremplins...

Des codes de conduite, des règlements fiscaux sous formes d'impôts et d'amendes...en fait des dispositifs contraignants et dissuasifs sont mis en place pour atteindre un développement qui englobe les soucis de l'environnement.

Politiques d'appuis, d'aides à la gestion, d'assistance, de gratifications...mais aussi par réplique, d'imposition de taxes, de limitation d'usage, de réduction d'emprise...

Ce scénario, bon gré mal gré, apporte des changements de comportements et des ralentissements dans l'usage des ressources fossiles qui œuvrent pour l'environnement et le développement durable. C'est ainsi que les soucis du surenchérissement de l'énergie, ceux du rendement énergétique ainsi que la préservation des écosystèmes même sont les bienvenus (développement des transports en commun non polluants, changements des modes de vie pour une éco-conscience et une éco-conception des projets, les contrôles successifs des états des écosystèmes...).

Ce scénario demeure un procédé civilisé et actuel d'un mode d'habitudes, d'attitudes et de modèles culturels de protection environnementale. Son efficacité reste

tributaire d'une continuité de gestion des phénomènes et d'une coordination entre ceux-ci pour maîtriser cette vision combinatoire nécessaire aux composantes de l'environnement.

Pour le couronnement de cette visée politique, et pour travailler dans le sens du développement durable, il faudrait toutefois incorporer des visions locales, pour éviter une dilution identitaire et faciliter l'adoption de textes et règlements politiques globaux, réponse à un slogan en cours « penser global et agir local ».

- **Scénario (3)** : Le social se calque principalement et malheureusement sur le socio-économique. En effet, les divergences socio-économiques et environnementales dues aux inégalités, aux écarts et conflits entre les communautés sont à l'origine de contestations. Les collectivités favorisées parmi elles, restreignent les accès et choix aux plus pauvres. Une sécurité se fait sentir pour les uns et pour leurs protégés pas pour les autres, cette sécurité est autant sociale, économique qu'environnementale, pour ceux qui sont défavorisés, la survie économique redevient leur seul souci.

Et partant de cette pensée, la surexploitation est à son maximum, tout se surexploite et plus aucune ressource ne bénéficie de rationalisation...le but est de se nourrir et sans commune mesure, tout se dégrade et se pollue, puisque tout est démesurément atteint. La notion de marché régulé offre et demande, selon une seule vision de rendement sans prise en compte des disparités sociales ni des inégalités et chances économiques. Une grande envie de se rattraper pour ceux qui sont à la traîne, se veut de plus en plus rapide et des secteurs commerciaux entiers se redistribuent, faute de quoi naissent des extrémismes dangereux...Les mannes financières et les sociétés transnationales qui ne connaissent plus de frontières pour recruter, contrôler et s'associer à des groupes locaux, suite à la mondialisation, ne devraient pas trouver de contestations parmi les populations.

A travers ces trois scénarii, nous réalisons que l'environnement est une condition *sine qua non* pour la durabilité, il lui est sous-jacent, une sorte de réponse socio politico-économique à la polémique sur la nature avec une grande lucidité qui permet de mener un débat conséquent sur l'action publique.

L'environnement apparaît comme irréductible, il est le noyau dur du développement durable et se présente telle une passerelle qui servira à enjamber cette opposition « développement/écologie ».

Nous réalisons qu'autant la préservation de l'environnement assoit le scénario, proprement dit et quel qu'il soit, autant la nature oppose une (ou des) résistance(s) à des mécanismes consommateurs de ressources et auteurs de nuisances.

L'environnement a même été un point de départ de toute la réflexion sur la durabilité, lorsqu'en 1972 la conférence de Stockholm soulevait le concept d'écodéveloppement, combinatoire de précaution écologique et de rendement

économique.

Néanmoins, il faut attendre 2003 (adoption de la stratégie de Lisbonne pour le renouveau économique, social et Environnemental) pour que l'impératif de dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement s'affiche en problématique adjacente.

« Ainsi, l'accélération de la croissance génère des surplus permettant aux plus démunis de survivre et permettant de financer la lutte contre la pollution. Pourtant, ce modèle touche sa propre limite car la destruction des écosystèmes pour générer des revenus et pourvoir à leur conservation et à leur rétablissement ne s'avère pas rentable.

Les tenants de ce modèle, sont désormais conscients que l'environnement, lorsqu'il est affaibli, nuit au développement économique.

Il n'est pas question de freiner la croissance économique comme le Club de Rome le clamait en 1972, il faut plutôt la réorienter à la faveur d'un développement qui soit durable. » [10].

L'éco-conscience a finalement établi le développement durable, sur un piédestal paradigmatique. Les comportements ainsi que les nouveaux modes de communication sont partagés par tous. L'adoption de la politique du développement durable en responsables, de manière impliquée et sous une couverture de la participation spontanée, affiche un intérêt commun et généralisé.

Si l'on arrive à concevoir un modèle de communauté qui garantit à la fois le développement économique, le bien-être social et le respect de la nature, ne sommes-nous pas dans les premiers pas du développement durable ? Et si l'on doit « produire mieux », il faut maîtriser la consommation énergétique, les ressources naturelles...

Il est manifeste que si un quatrième scénario venait à s'ajouter à notre exercice prospectif, il serait celui de l'environnement, patrimoine de la nation et responsabilité collective des générations présentes et futures, n'est-ce pas cet environnement qui est le support de ces richesses naturelles aujourd'hui surenchéries, et ce scénario n'est-il pas un consensus inévitable, celui d' « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » ? [1].

CONCLUSION

Pour qu'un système socio-économique se perpétue et se maintienne, il faudrait que les richesses fossiles puissent se renouveler et que les écosystèmes se préservent ; C'est pour cela que les partisans de la durabilité prononcée dans le monde, rangent l'environnement au plus haut rang et considèrent que le frein au développement humain est principalement d'ordre écologique.

REFERENCES

- [1] Brundtland G. H. *Our common Future. World commission on environment and development*. 1987.
- [2] http://www.actu-environnement.com/ae/dossiers/dd/dd_definitions_1.php4
- [3] L'avenir de l'environnement mondial 3. GEO- 3. PNUE. Editions De Boeck Université 2002. 480 pages.
- [4] Encyclopédie scientifique en ligne. www.techno-science.net/
- [5] Felli R. *Les deux âmes : une critique de l'écologie*. Editions L'Harmattan. France, 2008.
- [6] Theys J. Prospective de l'environnement : La nature est-elle gouvernable ? *Revue française de sociologie*, XXXV-3, 1994. Page 55.
- [7] Mermet L. (dir.), Poux X. Kieben H. Treyer S. Van Der Helm R. *Etudier des écologies futures. Unchantier ouvert pour les études prospectives environnementales*. P.I.E-Peter Lang, EcoPolis. Vol. 5. 2005. 411 pages.
- [8] Monti R, Roublat F. La boîte à outils de prospective stratégique et la prospective de défense : Rétrospective et perspectives. In « Actes des entretiens science et défense », 1998.
- [9] Tabbarly S. et Honneger A. Prospective et scénarios : des méthodes pour simuler et préparer l'avenir. UMR 5600, université de Lyon. Pour Géoconfluences le 30 juin 2009.
- [10] Lazzeri Y. *Le développement durable. Du concept à la mesure*. Editions L'Harmattan. Paris, 2008.
- [11] Lawrence R. J. *Introduction au développement durable*. CUEH-Université de Genève, 2007.
- [12] Gauzin-Müller D. *L'architecture écologique*. Editions Le moniteur. Paris, 2001.
- [13] Les principaux points de la charte d'Aalborg (extraits commentés).
Texte intégral : www.sustainable-cities.org.
- [14] Ramade F. *Dictionnaire encyclopédique de l'Ecologie et des Sciences de l'environnement*. Editions Ediscience. Paris, 1993.